



Compte bancaire bloqué sans explication

Par **Denis80**, le **04/04/2015** à **08:33**

Bonjour,

J'ai été victime d'une arnaque à une offre d'emploi. J'ai reçu un chèque soit disant pour une location de véhicule.

La banque me l'a encaissé et j'ai envoyé un mandat à une personne X pour la location.

Depuis le chèque a été une fois crédité sur mon compte et débité car sûrement volé ou autre, je ne sais pas.

J'ai porté plainte suite à cette arnaque et la Banque Postale m'a signalé qu'elle ne pouvait rien faire pour cette perte de 2000euros sur mon compte.

Avec la gendarmerie j'ai su que ça pouvait être une arnaque nationale voir internationale donc je ne suis pas prêt que ça passe en justice le temps qu'il retrouve les coupables de cette escroquerie.

Mais là, à ma grande surprise mon compte bancaire courant est bloqué, mon livret A est clôturé sans que je sois averti de quoique ce soit.

Et hier je reçois un courrier me disant que ma banque clôture mes comptes. J'ai téléphoné au centre de Lille mais personne ne me dit rien. J'ai revu le Directeur de mon agence bancaire qui lui a téléphoné également et on lui a répondu qu'il n'était pas habilité pour me répondre que ceci ne le regardait pas.

J'ai ensuite téléphoné à la Banque de France ou la personne très gentille me dit que ma banque ne peut pas clôturer mon compte bancaire du jour au lendemain mais que j'ai un délai de 2 mois.

Donc je suis retourné à ma banque, impossible de voir un conseiller ou le directeur juste la personne au guichet qui me dit votre compte est bloqué je ne sais pas pourquoi.

Que faire ? Car j'ai besoin de l'argent de mon compte pour payer mes factures et me nourrir.

Je ne sais même pas si mes prélèvements mensuels automatique vont passer.

Je ne dors plus, ma situation devient précaire et personne pour me renseigner. Sachant que je n'ai ni amende ni retour avec les impôts donc ceci ne peut pas venir d'eux. J'ai supposé que suite à l'arnaque dont j'ai été victime sûrement que le chèque que j'avais déposé avait été volé ou j'ai eu un piratage. Je ne sais pas...

Qui peut me donner des solutions car là je sature... Surtout que sans argent on ne va pas loin et si je ne paies pas mes factures après c'est un cercle sans fin avec les ennuis qui s'accumulent

Merci d'avance pour vos réponses

Par **aguesseau**, le **04/04/2015 à 12:29**

bjr,

effectivement vous avez été victime de cette arnaque bien connue.

on ne répétera jamais assez que lorsque que vous déposez un chèque sur votre compte, il faut toujours attendre une quinzaine de jours afin de disposer de sa valeur.

votre banque n'est pas responsable du découvert consécutif à cette arnaque.

pour la fermeture de votre compte par la banque vous pouvez consulter ce lien qui renseigne sur cette procédure:

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F31456.xhtml>

cdt